

En 2014, vous avez été nombreux à accorder votre confiance au SNCTA. Ce résultat sans appel obligeait la section locale à obtenir des résultats concrets. Nous vous proposons un retour arrière sur certaines des avancées concrètes obtenues par le SNCTA à Reims ces dernières années :

- ☀ **EXPÉS** : faute de solutions contenues dans le Protocole 2013 et suite à des étés 2013 et 2014 très compliqués en salle de contrôle , de nombreuses inquiétudes soulevées par les contrôleurs rémois montraient les limites du cadre régissant nos conditions de travail (arrêté 2002). Afin de trouver des solutions concrètes aux problèmes rémois, le SNCTA négociait alors la **mise en place hors Protocole** d'un cadre alternatif de travail dès juillet 2015. Un an plus tard, en étroite collaboration avec le bureau national, la section participait à la définition d'un cadre protecteur pour ces expérimentations. Outre de meilleures conditions de travail résultant d'un armement secteur plus en adéquation avec la hausse du trafic, ces expés ont depuis permis :
 - **LA PRÉSERVATION DU DROIT À CONGÉS** : 5 absences garanties de juin à septembre au lieu des 4 réglementairement possibles ;
 - **UN TRAVAIL EN ÉQUIPE SÉCURISÉ** : des extensions limitées et mieux encadrées, des pauses en équipe complète ;
 - **UN TOUR DE SERVICE STABLE ET PROTECTEUR** : des vacances plus courtes (hors Nuits) 08h30 max au lieu de 11h, un nombre d'heures hebdomadaire équivalent malgré la présence des JE (32h);
 - **UN TOUR DE SERVICE CHOISI ET NON PAS IMPOSÉ** : dans le cadre des expés négociées par le SNCTA, **l'administration ne peut pas imposer de TDS**. S'il ne convient pas aux OS représentatives, elles peuvent s'y opposer. Pour preuve, malgré la hausse considérable du trafic et l'insistance du service exploitation, notre TDS n'a que très peu évolué ces quatre dernières années ;
- ☀ **SWAP** : un projet politique mal conçu, aux contraintes déséquilibrées et opérationnellement dangereux. La DGAC a exercé de très fortes pressions pour mettre en place de force ce projet à Reims. L'action du SNCTA a été déterminante pour protéger les contrôleurs et démontrer par son expertise, lors d'un audit, les risques opérationnels du projet résultant à son abandon.
- ☀ **CONDITIONS DE VIE AU TRAVAIL** : faute d'investissements, le bâtiment du CRNA Est ne cesse de se dégrader avec un impact concret sur la qualité de notre environnement de travail. Le SNCTA agit au quotidien pour inverser cette tendance : nouvelle salle TV, réfection de la salle de repos, salle zen, bornes électrique, etc.
- ☀ **17^E ET 18^E ACDS** : par son investissement, la section a su prouver à l'administration l'intérêt stratégique de l'augmentation du nombre d'ACDS. Le nombre croissant de D4 et la création des D5 ont permis d'assurer un meilleur suivi et une meilleure protection des secteurs en journée et le soir. Des prémices de négociations jusqu'au CT DO et au CT local, le SNCTA a été moteur dans ce dossier primordial pour la sécurité des contrôleurs rémois.
- ☀ **SORTIES ÉNAC** : dans un contexte général de baisse des effectifs, le SNCTA a dû batailler pour que le CRNA Est continue d'être correctement alimenté en sorties ÉNAC. Lors du dernier GT Effectif l'action de la section locale a permis par exemple de passer de 4 sorties ÉNAC à 15. Dans le même temps, le SNCTA a su empêcher les tentatives de l'administration et de certains syndicats de régler notre problème d'effectif en contraignant notre droit à la mutation.
- ☀ **NOTES DE SERVICES** : le SNCTA est vigilant et fait en sorte que les notes de service émises soient socialement acceptables et acceptées par les contrôleurs. Par exemple, suite à la parution sans concertation de la note concernant les stages PPS et FSAU, **le SNCTA a été le seul syndicat à s'emparer du dossier**. Son action a permis de remonter les revendications des contrôleurs et ainsi de faciliter significativement les conditions d'accès à ces stages ainsi que le retour des décomptes en cas de formation sur un jour de repos.

Un seul syndicat travaille au quotidien pour les contrôleurs à Reims. Le SNCTA se tourne maintenant vers l'avenir : prévisions de croissance du trafic ; juste dimensionnement et l'alimentation du centre ; transformation 4-Flight... le futur Protocole 2020 s'annonce déterminant pour l'avenir de la profession, et *a fortiori* pour les Rémois. Pour continuer de vous défendre et porter haut et fort les spécificités rémoises, les 4,5 et 6 décembre prochains, votez SNCTA.